

REUNION AVEC LES PRESIDENTS DE DISTRICT - CONTRATS D'OBJECTIFS ET AIDE LFA ARBITRAGE – 05/04/2023 PUYMOYEN

PAGE 1/3

Présences :

Président : ENNJIMI Saïd,

Président délégué : OYHAMBERRY Philippe

Mmes AYRAULT GUILLORIT Marie-Ange, BARROT Pierrette, MM. AUBLANC Serge, BASQ Stéphane, DANTAN Jacques, GOUGNARD Alexandre, GUAGLIARDI Loreto, GUIGNARD Daniel, LACOUR Eric, LAGARDE Bernard, MICHELET Sylvain, RABBY Matthieu, ROUFFIGNAT Gilles,

Excusés : MM. BONNET Jean-François, JOHNSON Timothée.

Assistent : M. LESELLIER Jérémy, Mme NADAL Marie-Laure, M. DECHERF Damien représente Jean-François BONNET.

Le Président de la Ligue se félicite de la tenue de cette réunion qui fait suite à la volonté de l'ensemble des parties de débattre de nouveau de football au profit des clubs. Il ouvre la séance et souhaite aborder le sujet des conventions d'objectifs.

Matthieu Rabby, Président du district des Pyrénées-Atlantiques, intervient immédiatement et souhaite évoquer un sujet politique, en s'adressant au Président de la LFNA afin de connaître ses intentions dans le cadre de la nouvelle mandature qui débutera fin 2024.

Le Président de la Ligue ne comprend pas cette question alors même que les Districts ont tous unanimement souhaité aborder des sujets de football. Il ne comprend pas la question d'autant plus que tout le monde sait qu'il ne sera pas candidat en 2024. Alexandre Gougnaud, Président du district de Gironde, indique que ce sujet est au moins aussi important que les autres. Sylvain Michelet, Président du district du Lot et Garonne, est également d'accord et souhaite une réponse.

Le Président de la Ligue regrette que ce sujet, qui a duré une heure, vienne perturber la volonté de débattre des sujets qui intéressent les clubs.

A noter que les autres Présidents de Districts présents n'ont pas souhaité aborder ce sujet et n'ont pas compris ces interventions.

Sujets abordés en séance :

- Matthieu Rabby souhaite connaître la date de versement des subventions aux districts. Sylvain Michelet s'associe à la demande. Le Président indique que ce versement est, comme de coutume, subordonné à la signature des contrats d'objectifs, à l'ordre du jour de la présente réunion.
- Gilles Rouffignat s'interroge :
 - sur le délai de communication aux élus du procès-verbal de la réunion du Comité du 11/02/2023. Il précise qu'étant absent lors de cette réunion, il avait demandé qu'une vidéo de son intervention soit diffusée en séance, ce qui n'a pas été fait. Le Président indique que ce compte-rendu sera adressé aux membres du comité en amont du prochain comité de direction.
 - sur la composition et tenue des réunions du Bureau LFNA : la composition du Bureau sera complétée lors du prochain Comité de direction (remplacement de Claude Augey et David Wailliez). Le Président rappelle que les réunions de Bureau ont été jusque-là remplacées par des réunions de Présidents de districts, auxquelles participaient quelques élus.

Il souhaite obtenir un calendrier des réunions de Comité de direction à venir, en présentiel.

REUNION AVEC LES PRESIDENTS DE DISTRICT - CONTRATS D'OBJECTIFS ET AIDE LFA ARBITRAGE – 05/04/2023 PUYMOYEN

PAGE 2/3

- Matthieu Rabby souhaite connaître la situation de David Wailliez au sein du Comité de Direction. David Wailliez a effectivement adressé sa démission du Comité en décembre 2022 ; il est toutefois revenu sur sa décision depuis. En effet et après vérification, son nouveau statut de salarié n'est pas incompatible avec sa mission d'élu. Le Président précise que la nouvelle fonction de David Wailliez l'empêche toutefois de siéger au sein du Bureau de Ligue et de participer aux votes lors des Assemblées Fédérales.

Le Président du district des Pyrénées-Atlantiques interroge le Président de la LFNA sur l'organisation et le format des prochaines Assemblées Générales de Ligue, notamment celle à venir de juin 2023 : le Président rappelle que la décision revient au Comité, qui en fixera les modalités d'organisation. Il est rappelé que la dématérialisation permet une participation très significative des Présidents de club (légitimité des résultats).

- Gilles Rouffignat souhaite des précisions sur le coût annuel de certains contrats signés par la LFNA :
 - LFNATV (6000 euros par émission pour 40 émissions à minima/an, soit 250 K€ HT/an) ; reportages sur l'ensemble du territoire néo-aquitain au profit de nos clubs
 - François Grenet (prestation de services de 3000 euros par mois, soit 36 K€/an TTC) – ses missions : organisation et animation des stages d'été LFNA, participation avec l'ETR sur les actions de stages, détections et formations d'éducateurs, collaboration avec Guillaume Latrille et Nor Eddine El Ataoui sur dossiers institutionnels, représentation sur l'ensemble du territoire.
 - Xaipe Conseil : prestation de service de 4000 euros par mois soit 50 K€/an HT) – missions de formation à destination des élus, soutien sur dossiers politiques, soutien fédéral, mise en relation avec d'autres Ligues pour connaître les meilleures pratiques.
- Organisation de réunions avec les clubs, mai/début juin 2023, dans chaque département. Tous les sujets y seront abordés.
- Signature du « Contrat d'Objectifs 2022-2025 » par les Présidents de district. Aucune nouvelle remarque n'est faite en séance sur la répartition proposée et discutée lors de la réunion du 11/02/2023.

Concernant l'aide supplémentaire apportée par la LFA pour l'Arbitrage, le Président Ennjimi indique que la part Ligue, soit 43 000 euros, sera entièrement reversée aux districts, la clé de répartition proposée repose sur deux critères :

- l'augmentation du nombre d'accompagnements pour les arbitres en première année afin de les fidéliser.
- le ratio : nombre de matchs arbitrés par un officiel sur le département/nombre de matchs total.

Alexandre Gougard souhaite revenir sur cette répartition et proposer d'autres critères. Le Président de la Ligue indique que le débat est ouvert mais que la décision finale restera régionale afin d'intéresser les districts qui développent la masse. Il est rappelé que chaque département a déjà bénéficié du montant versé par la LFA, variant de 3 500 à 5 500 € selon les territoires.

- Gouvernance Fédérale – représentativité des familles (Clubs professionnels, clubs amateurs, Ligues et Districts). De nouvelles propositions de répartitions des voix sont à l'étude. Le poids du football amateur devant être pris en compte, pour une plus grande démocratie.
 - . Proposition des Présidents de Ligue : 40 % (foot amateur) / 30 % (clubs pro) / 30 % (instances)
 - . Le collège des Présidents de district propose 33 % pour chaque famille
 - . Le Président Ennjimi défend une plus grande représentation des clubs amateurs :

REUNION AVEC LES PRESIDENTS DE DISTRICT - CONTRATS D'OBJECTIFS ET AIDE LFA ARBITRAGE – 05/04/2023 PUYMOYEN

PAGE 3/3

50 % (foot amateur) / 25 % (clubs pro) / 25 % (instances).

Il présentera son point de vue aux clubs lors des prochaines réunions rencontres.

- Fin de l'agrément France Compétence le 18/05/2023 : il a été annoncé la semaine dernière à l'occasion du séminaire des IR2F la suppression de la finalité professionnelle du BEF et BMF en raison de la faible employabilité de ces diplômés. De ce fait, les aides financières des OPCO notamment seront supprimées. Seules seraient maintenues les aides Fédérales sur les frais pédagogiques, laissant un coût important à la charge des clubs.
Le planning des tests de sélection et des positionnements a donc été aménagé pour assurer la saison 2023-2024 (avancement des dates prévues).
- Le Président indique que les aides ANS seront désormais de 3 x 9 000 euros. Le nombre de postes sera réduit sur la région ce qui aura donc un impact sur les clubs bénéficiaires de la licence Club LFNA.
- Eric Lacour souhaite des précisions sur la prise en charge des frais de restauration des jeunes sélectionnés pour les interdistricts U14, étant rappelé que le coût du déplacement est assumé par chaque district. Le Président reviendra vers les districts à ce sujet, mais ne souhaite pas modifier ce qui se faisait jusqu'alors.
- Finales régionales U13 Pitch à Gujan-Mestras : Alexandre Gougnard souhaiterait que le nombre d'équipes féminines de Gironde sélectionnées pour les finales régionales U13 soit revu. En effet, il regrette que pour 5 équipes garçons sélectionnées sur son département, il n'y ait qu'une seule équipe féminine. Le Président suggère qu'une réorganisation soit éventuellement étudiée, quitte à revoir à la baisse le nombre d'équipes masculines. Le modèle d'organisation de ces finales peut également être repensé.
- Inscriptions au séminaire FFF des CRTIS/CDTIS du mois d'avril 2023 : Matthieu Rabby fait part de l'interrogation soulevée par le district de la Haute Vienne concernant la non prise en compte de son inscription pour ce séminaire. Le Président du District Haute Vienne a contacté Philippe Barrière, président de la CRTIS, à ce sujet.
- Migration de la messagerie des clubs vers une messagerie unique Gmail : lundi 24 avril pour les clubs du secteur sud et le lundi 19 juin pour les clubs du secteur Nord. Une information sera adressée aux clubs par le service informatique.
- Appel systématique de la LFNA des décisions des commissions départementales de discipline sur les suspensions supérieures à 1 an : un échange a lieu en séance sur ce sujet à la demande d'Eric Lacour. Le Président de la LFNA confirme que le système a été mis en place pour alourdir les sanctions. Il est proposé d'organiser prochainement une rencontre avec les Présidents de C.R. Appel et CR Discipline.

Fin de séance.

Le Président de la LFNA,
Saïd ENNJIMI

La Secrétaire Générale,
Marie-Ange AYRAULT-GUILLORIT